



## Affichem sélectionnée et subventionnée à hauteur de 790 K€ par l'ANR pour son projet DAML lors de l'appel à projet RPIB 2011

« Développement préclinique de la Dendrogénine A pour le traitement de la Leucémie Aigüe Myéloïde (DAML) »



L'Agence nationale de la recherche

Une structure de financement sur projets au service de la recherche

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a pour mission d'augmenter la dynamique du système français de recherche et d'innovation en lui donnant davantage de souplesse.

L'ANR accompagne l'ensemble des communautés scientifiques publiques et privées. Son objectif est de soutenir des projets de recherche, venant de toute la communauté scientifique, mais financés après mise en concurrence et évaluation par les pairs.

Le financement de la recherche sur projets constitue un facteur de dynamisme pour explorer les frontières de la science. Ce mode de financement est adapté tant à la recherche cognitive qu'à la recherche finalisée, qu'elle soit conduite dans la sphère publique ou en partenariat public-privé.

L'ANR joue essentiellement un rôle d'accélérateur et d'amplificateur de thèmes de recherche qui émergent au sein des différentes communautés scientifiques, qu'il s'agisse des universités, organismes de recherche, ou, dans certains cas, des entreprises en fonction de leur stratégie et de leur inventivité.

Les projets soumis dans le cadre de ces AAP sont, pour une large part, partenariaux et destinés à des consortiums formés d'équipes émanant de laboratoires publics et d'entreprises. Depuis juillet 2010, les processus de programmation et de sélection sont certifiés ISO 9001.

En février 2011, l'ANR a lancé un appel à projet (AAP) partenarial (coopération obligatoire entre équipes académiques et industrielles) dans le domaine de l'innovation biomédicale nommé « Recherches Partenariales et Innovation Biomédicale (RPIB) »

En soutenant des projets de recherches biologiques et biomédicales finalisées menés conjointement par des entreprises et des laboratoires académiques, cet AAP vise à promouvoir le transfert de connaissances entre des partenaires industriels et académiques dans le domaine de la santé. Les projets devront concerner des applications sur les maladies communes ou les maladies rares.

Affichem a présenté un projet sur la thématique Recherche industrielle et ayant pour titre « Développement préclinique de la Dendrogénine A, une molécule innovante au mécanisme d'action original, pour le traitement de la Leucémie Aigüe Myéloïde (DAML) » en collaboration avec deux équipes INSERM UMR1037 du Pr. Christian Récher et du Docteur Marc Poirot.

Le projet DAML a été conçu pour optimiser et compléter le développement préclinique d'un nouveau candidat-médicament appelé Dendrogénine A (DDA) qui montre un fort potentiel anticancéreux contre les cellules leucémiques, notamment celles résistantes aux traitements conventionnels. L'objectif est d'atteindre un essai clinique chez l'Homme (phase I) pour le traitement de la Leucémie Aigüe Myéloïde à l'issue du projet.

Par décision en date du 7 octobre 2011, le projet DAML porté par Affichem a été sélectionné par l'ANR pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 790.000 €.

